



## FONCTIONNAIRES & AGENTS DES SERVICES PUBLICS

# 40 ANS D'EXPÉRIENCE À VOS CÔTÉS, ÇA FAIT LA DIFFÉRENCE.

Savez-vous que la Banque Populaire Val de France s'engage auprès de tous les fonctionnaires et agents des services publics pour leur proposer des produits et services qui sont en adéquation avec leur métier et leurs préoccupations ?

Grâce à ses deux partenaires, l'ACEF et la CASDEN, soyez les premiers à bénéficier de conditions tarifaires privilégiées<sup>(1)</sup> et de nombreux avantages !

### POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

- >> Choisissez les produits et services dont vous avez besoin pour faciliter la gestion courante de votre budget grâce à l'**offre groupée de services Affinée**.

#### +X Fonction publique

- 10% de réduction sur chaque cotisation mensuelle pendant toute la durée de votre contrat<sup>(2)</sup>.
- 6 mois de cotisation offerts<sup>(3)</sup>.

- >> Réalisez vos opérations bancaires, utilisez des outils de simulation et de souscription en ligne pour vos projets d'épargne, de crédit et d'assurance grâce au **service gratuit Cyberplus**.

#### +X

Vous pouvez télécharger l'application « Cyberplus » sur tablette ou mobile afin d'effectuer vos opérations où que vous soyez !

### POUR VOUS AIDER À RÉALISER VOS PROJETS

- >> Profitez du **prêt bienvenue Fonction Publique**<sup>(4)</sup> afin de répondre à tous vos besoins dans l'année.
- >> Devenez propriétaire grâce à nos **prêts immobiliers**<sup>(5)</sup> et adaptez, à tout moment, vos mensualités en fonction de votre situation<sup>(6)</sup>.

#### +X Fonction publique

- Proposition d'assurance emprunteur adaptée à votre situation.
- Aucuns frais d'hypothèque grâce à la caution de la CASDEN<sup>(7)</sup> ou de votre mutuelle<sup>(8)</sup>.

- >> Déménagez en toute tranquillité avec le **prêt mutation / titularisation**<sup>(4)</sup> et financez les dépenses liées à votre évolution professionnelle.
- >> Anticipez les dépenses que vous pourriez avoir avant le versement complet de votre pension avec le **prêt passage en retraite**<sup>(4)</sup>.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

### POUR FAIRE FACE AUX IMPRÉVUS

- >> Protégez-vous, ainsi que vos proches, contre les conséquences financières liées à un accident de la vie quotidienne<sup>(9)</sup> grâce au contrat de prévoyance **Multirisque des Accidents de la Vie**.

#### +X Fonction publique

3 mois de cotisation offerts (offre soumise à conditions)<sup>(10)(11)</sup>.

- >> Assurez vos biens au plus près de vos besoins et de votre budget grâce à un large choix de garanties et d'options avec les contrats **ASSUR-BP Auto** et **ASSUR-BP Habitat**.

#### +X Fonction publique

- 10% de réduction sur chaque cotisation annuelle pendant toute la durée de votre contrat (offre soumise à conditions)<sup>(12)(11)</sup>.
- Frais de dossier de 22 € remboursés (offre soumise à conditions)<sup>(13)(11)</sup>.

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ

de l'agence Banque Populaire  
au <sup>(14)</sup>  
ou par e-mail :

(1) Offres valables jusqu'au 31/12/2018 et réservées aux adhérents de l'ACEF Val de France et / ou sociétaires CASDEN Tout Sous le Même Toit, clients de la Banque Populaire Val de France. Offres cumulables et susceptibles d'évolution. (2) Offre réservée aux particuliers majeurs de plus de 18 ans. Voir conditions en agence. (3) Offre réservée aux nouveaux clients particuliers majeurs de plus de 25 ans pendant un an à compter de l'ouverture de leur compte à la Banque Populaire Val de France et valable jusqu'au 31/12/2018. Pour toute souscription d'une offre groupée de services Affinée, le 1er mois de cotisation sera prélevé sur le compte de dépôt, les 6 mois suivants seront offerts. (4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire Val de France et après expiration du délai légal de rétractation de 14 jours. (5) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire Val de France. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 312-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. (6) Sous conditions et dans les limites fixées dans l'offre de prêt. La modulation ou le report d'échéances entraîne une modification de la durée du prêt et de son coût total. (7) Offre réservée aux sociétaires CASDEN et clients de la Banque Populaire Val de France, sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par la caution, la CASDEN Banque Populaire. (8) Si vous êtes adhérent d'une mutuelle partenaire de la Banque Populaire. Sous réserve d'acceptation. Voir liste en agence. (9) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur. (10) Offre valable pour toute nouvelle adhésion au contrat Multirisque des Accidents de la Vie, quelle que soit la formule ou la version choisie et réservée aux contrats à périodicité mensuelle. Les 3 premières mensualités de votre 1ère année d'adhésion ne seront pas prélevées sur votre compte. (11) Offre reconductible sous certaines conditions. Contactez votre conseiller Banque Populaire. (12) Offre valable pour toute nouvelle souscription à un contrat ASSUR-BP Auto et / ou ASSUR-BP Habitat d'une durée minimum d'un an. (13) Les frais de dossier de 22 € seront prélevés par BPCE IARD lors de la souscription à un premier contrat ASSUR-BP Auto et / ou ASSUR-BP Habitat, puis remboursés au client dans un délai maximum de 2 mois suivant la date de souscription. (14) Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

ASSUR-BP Auto et ASSUR-BP Habitat sont des contrats assurés par BPCE IARD, entreprise régie par le Code des Assurances. Multirisque des Accidents de la Vie est un contrat assuré par BPCE Prévoyance. Les prestations d'assistance sont mises en oeuvre par IMA Assurances. Entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance des emprunteurs est un contrat assuré par BPCE Vie et CNP Assurances

